



RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNUEL
ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

DOCUMENT FINAL
(VERSION RÉVISÉE)

MAI 2022

1. PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

1.1 MRC D'ABITIBI-QUEST

Créée le 1^{er} janvier 1982, la MRC d'Abitibi-Ouest est une personne morale de droit public, ayant un établissement au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, province de Québec. Composée de 21 municipalités et de 2 territoires non organisés (TNO), la MRC d'Abitibi-Ouest a décidé, suite à l'entrée en vigueur de la loi 28, d'exercer elle-même sa compétence en matière de développement local et régional. Celle-ci se matérialise plus spécifiquement par le service développement, qui assume le mandat de favoriser le développement local et l'entrepreneuriat.

À travers le mandat de l'entrepreneuriat, le service de développement offre aux entrepreneurs une variété de services adaptée à leur projet, qu'il soit en phase de démarrage, d'expansion, de consolidation, de vente ou de relève. L'accompagnement des entrepreneurs, privés ou collectifs, se concrétise par un soutien technique à la réalisation du projet qui peut être complété par un soutien financier grâce aux fonds gérés par le milieu.

1.2 ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC

En novembre 2020, le Gouvernement du Québec annonçait la création du réseau Accès entreprise Québec afin de s'assurer que les entreprises aient accès à des services d'accompagnement et d'investissement de haute qualité, comparables d'une région à l'autre dans le respect des spécificités régionales.

Se positionnant comme la porte d'entrée des entreprises vers les services et les organismes voués aux entrepreneurs, le réseau Accès entreprise Québec poursuit les objectifs suivants :

- Améliorer les services aux entreprises;
- Développer une offre de service qui réponde aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC;
- Donner accès à des services comparables sur le territoire;
- Assurer le déploiement des entreprises et l'atteinte de leur plein potentiel.

2. PORTRAIT DES RESSOURCES PROFESSIONNELLES

Avant la signature de la convention d'aide financière, l'offre de services pour le mandat lié à l'entrepreneuriat est assurée par **un (1) conseiller en développement**.

Le directeur du service de développement assure également, en complément des activités de gestion et coordination du service, certains services directs aux entrepreneurs. Une technicienne comptable effectue le suivi administratif des différents programmes d'aide financière et des ententes de financement.

Une (1) agente de développement rurale a également été affectée au développement de l'offre touristique ainsi qu'à l'accompagnement des entrepreneurs touristiques. Enfin, un nouvel employé a rejoint l'équipe, suite au départ de notre conseiller en développement sénior (*entré en fonction le 10 janvier 2022*).

Au cours de l'année 2021-2022, **deux (2) conseillères en développement** (*entrées en fonction le 31 mai 2021 et le 28 juin 2021*) ainsi qu'**un (1) conseiller en marketing de contenu et affaires numériques** (*entré en fonction le 28 février 2022*) se sont joints à l'équipe (voir Annexe 1). Ces ressources professionnelles ont été embauchées grâce à la contribution financière d'Accès entreprise Québec (voir Annexe 2).

3. COMITÉ AVISEUR

Un comité aviseur (Comité) composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire de la MRC a été constitué pour orienter et déterminer des pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises du territoire.

Ce comité est formé de cinq (5) personnes, nommées par le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest, comprenant :

- Un représentant de la MRC;
- Un représentant de la ville la plus peuplée de la MRC;
- Deux personnes provenant d'entreprises privées situées sur le territoire de la MRC;
- Un représentant d'organisations économiques du territoire.

La majorité des membres en fonction constitue le quorum à toutes les réunions du Comité.

La députée de la circonscription d'Abitibi-Ouest à l'Assemblée nationale, ou son représentant, peut assister aux rencontres du Comité à titre d'observateur. Une ressource du service de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest coordonne les activités du Comité (voir Annexe 3).

Rémunération et conflits d'intérêts et confidentialité

Les membres du comité ne reçoivent aucune rémunération et sont tenus de respecter les règles applicables en matière de conflits d'intérêts et de confidentialité, définis par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

4. ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les enjeux de développement économique identifiés par le Comité sont les suivants :

- Développer la capacité de production des entreprises dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre;
- Développer les intentions et compétences entrepreneuriales¹;
- Développer la capacité d'innovation des entreprises²;
- Développer une offre touristique distinctive mettant en valeur l'identité du territoire;
- Assurer une occupation dynamique du territoire et le maintien des services de proximité³.

5. PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES

En juillet 2021, un nouveau Centre de services aux entrepreneurs a été aménagé au 19, 5^e Avenue Est à La Sarre, afin d'offrir des espaces de travail adaptés aux nouvelles ressources embauchées. L'inauguration officielle, reportée en raison des mesures sanitaires, devrait avoir lieu en mai 2022.

Différentes actions ont été mises en œuvre au cours de l'exercice, en lien avec les objectifs identifiés au plan d'intervention et d'affectation des ressources (voir Annexe 4). Globalement, le nombre de projets accompagnés est passé de 106 à 115. Bien que limitée en apparence, cette croissance s'est traduite par un nombre **quatre fois plus élevé de dossiers de financement**, principalement dans le cadre du volet Aide aux entreprises en régions en alerte maximale (AERAM) du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME). De plus, les interventions liées à des projets de **démarrage ou d'acquisition d'entreprise ont augmentées respectivement de 147% et 255%** par rapport à l'année précédente.

Répartition des interventions_Types de projet	2020-2021	2021-2022
Démarrage	32	47
Acquisition		9
Acquisition_Relève	9	14
Développement	17	19
Consolidation	9	1
Consolidation_COVID	39	25
	106	115

Répartition des interventions_Types de services	2020-2021	2021-2022
Orientation et référence	68	43
Accompagnement_Gestion de projet	22	35
Accompagnement_Gestion des affaires	8	2
Financement	8	35
Formation	0	0
Mentorat	0	0
	106	115

Le nombre de référencements comptabilisés a connu une croissance importante, passant de 8 à 25; près du tiers ayant été effectués vers Services Québec, notamment pour la Mesure de Soutien au travail autonome.

L'accompagnement, le transfert des connaissances et la formation des nouvelles ressources internes ayant exigés plus d'efforts et de temps qu'initialement prévus, surtout dans un contexte où notre unique conseiller en développement senior a quitté ses fonctions, un nombre important d'actions prévues au plan d'action n'ont pu être initiées.

L'accompagnement des entrepreneurs dans leur projet entrepreneurial, qu'il soit en phase de démarrage, d'expansion, de vente ou de relève, constituant le mandat premier de notre organisation, un nombre limité d'actions à mettre en place devra être priorisée afin d'obtenir des résultats concrets.

6. MISE EN OEUVRE ET SUIVI

Suite à l'approbation par le ministre, le plan d'intervention et d'affectation des ressources a été rendu public sur le site Web du service de développement de la MRC d'Abitibi-Ouest. <https://developpement.mrcao.qc.ca/fr/piar>

Le Comité aviseur procède actuellement à l'évaluation annuelle du plan d'intervention et d'affectation des ressources. Une mise à jour des enjeux, des actions à mettre en place, des ressources et des échéanciers sera soumise au conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest pour adoption.

ANNEXE 1

DESCRIPTION DE POSTE CONSEILLER EN DÉVELOPPEMENT

Sommaire :

Sous la responsabilité du directeur du service de développement, le conseiller en développement promeut l'entrepreneuriat sur le territoire et contribue à sa vitalité en conseillant, soutenant et orientant les entrepreneurs du territoire. Plus particulièrement, il fait connaître les services ainsi que les programmes d'aide financière offerts et accompagne les entrepreneurs et les entreprises existantes dans leur démarche, tout en favorisant le développement de nouvelles entreprises. Il travaille en collaboration avec l'équipe du service de développement du territoire dans son ensemble.

Actions et réalisations :

- Se tenir informé des nouvelles tendances et diffuser l'information nécessaire à la croissance des différents secteurs économiques sur le territoire de la MRC;
- Agir comme courroie de transmission entre les entrepreneurs et les autres ressources et services disponibles à la MRC et sur l'ensemble du territoire;
- Assister le directeur du service de développement dans diverses tâches;
- Collaborer avec l'équipe du service de développement à la réalisation des mandats liés au développement local et à l'entrepreneuriat;
- Accueillir les entrepreneurs potentiels et évaluer leur potentiel entrepreneurial;
- Appliquer le processus de diagnostic automatique d'entreprise en place et assurer les services techniques appropriés;
- Conseiller, orienter et référer les entrepreneurs d'Abitibi-Ouest dans leur démarche de démarrage, d'achat ou d'expansion d'entreprise;
- Accompagner les entrepreneurs privés ou collectifs dans les différentes étapes menant à la concrétisation de leur projet d'affaires;
- Assurer le suivi auprès des entreprises nouvellement créées;
- Promouvoir le développement des entreprises existantes et susciter de nouveaux investissements dans la région;
- Assurer la gestion des différents programmes d'aide financière offerts par la MRC et en assurer le suivi;
- Établir et maintenir des relations efficaces avec les intervenants économiques du milieu;
- Promouvoir l'entrepreneuriat et les services de la MRC d'Abitibi-Ouest;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

DESCRIPTION DE POSTE

CONSEILLER EN MARKETING DE CONTENU ET AFFAIRES NUMÉRIQUES

Sommaire :

Sous la responsabilité du directeur du service de développement, le conseiller en marketing de contenu et affaires numériques contribue, par la mise en œuvre de différentes initiatives, à l'augmentation des connaissances et des compétences numériques et technologiques sur le territoire. Plus particulièrement, il offre des services d'accompagnement personnalisés aux entreprises de la MRC d'Abitibi-Ouest dans l'évaluation et la planification de leurs besoins technologiques et numériques. Il élabore avec eux des stratégies et des contenus qui suscitent l'intérêt des clientèles cibles, tout en optimisant le référencement sur les différents moteurs de recherche.

Actions et réalisations :

- Accompagner les entrepreneurs dans l'établissement d'un diagnostic d'entreprise au niveau technologique et numérique;
- Élaborer avec les entrepreneurs des stratégies adaptées, tout en les référant vers les ressources et programmes existants;
- Gérer des campagnes de référencement naturel par mots-clés;
- Optimiser le contenu de sites Web pour les moteurs de recherche (SEO);
- Créer des calendriers de contenu riches qui suscitent un réel intérêt chez les clientèles cibles;
- Orienter les entrepreneurs dans la création de contenus textes et photos;
- Collecter des données en utilisant Google AdWords et Google Analytics, et en extraire des recommandations;
- Analyser la performance des campagnes à l'aide de tableaux de bord afin de recommander des actions d'optimisation;
- Identifier les opportunités de croissance des clients et proposer des solutions pertinentes pour favoriser leur évolution;
- Élaborer des outils d'accompagnement et de formation afin d'améliorer les compétences des entrepreneurs et entreprises du territoire;
- Accomplir toutes autres tâches connexes.

Dans le présent document, les termes employés pour désigner les personnes sont pris au sens générique; ils ont à la fois valeur d'un féminin et d'un masculin.

ANNEXE 2

AFFECTATION DES SOMMES DÉDIÉES AU 31 MARS 2022

	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2023-2024
Aide financière annuelle maximale prévue	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Salaires et avantages sociaux				
Conseillère en développement économique (2)	97 788 \$	131 965 \$	135 264 \$	138 646 \$
conseiller en marketing de contenu et affaires numériques	6 027 \$	65 983 \$	67 632 \$	69 323 \$
	103 814 \$	197 948 \$	202 896 \$	207 969 \$
Frais administratifs (5%)	6 857 \$	9 897 \$	10 000 \$	10 000 \$
Total des dépenses prévues	110 671 \$	207 845 \$	212 896 \$	217 969 \$
MONTANT RÉSIDUEL (A SOUSTRAIRE DE L'AVANCE)	89 329 \$	(7 845) \$	(12 896) \$	(17 969) \$
SUIVI DE L'AVANCE INITIALE	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2023-2024
Montant au début	100 000 \$	100 000 \$	70 763 \$	36 222 \$
Salaires et avantages sociaux	- \$	7 845 \$	12 896 \$	17 969 \$
Honoraires	- \$	20 000 \$	20 000 \$	16 528 \$
Frais administratifs (5%)	- \$	1 392 \$	1 645 \$	1 725 \$
Montant résiduel	100 000 \$	70 763 \$	36 222 \$	0 \$

ANNEXE 3

LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ AVISEUR EXERCICE 2022-2023

- Jaclin Bégin, Préfet (Représentant *MRC*)
- Yves Dubé, Maire (Représentant *Ville de La Sarre*)
- Isabelle Métivier, UQAT (Représentante *Organisations économiques*)
- Gino Trudel, LJI Mécanique (Représentant *Entreprises privées*)
- Frédérique Lavallée, Ecoboeuf (Représentant *Entreprises privées*)
- Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest (*Observatrice*)
- Eric Fournier, directeur du service de développement (*Coordination*)

ANNEXE 4

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2021-2022